



Keleier

an "Di-Keer"

46^{ème} année

PLOURIN

N°12

Mercredi

20 mars
2019

/ AMPHITHÉÂTRE - CYBÉRI@ /

Dimanche 24 mars à 17h. (Projection cinéma - 3/4€) : « **LA CH'TITE FAMILLE** ». Date de sortie 28/02/18 (1h47) de Dany BOON avec Dany BOON, Laurence ARNÉ, François BERLÉAND, Pierre RICHARD... Genre : Comédie. Valentin D. et Constance BRANDT, un couple d'architectes designers en vogue préparent le vernissage de leur rétrospective au Palais de Tokyo. Mais ce que personne ne sait, c'est que pour s'intégrer au monde du design et de luxe parisien, Valentin a menti sur ses origines prolétaires et ch'tis. Alors, quand sa mère, son frère et sa belle-sœur débarquent par surprise au Palais de Tokyo, le jour du vernissage, la rencontre des deux mondes est fracassante..
Bande à part : Une comédie tendre et réussie, sûrement la plus personnelle du comédien-réalisateur..

/ CYBERESPACE : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /

Ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Consultations libres sur nos postes et tablettes, travaux d'impression et de numérisations papier et 3D, dépannages, installations et mises à jour, ateliers personnalisés suivant vos besoins, réalisation de supports de communication (web, affiches, flyers).

Vous avez des projets de réalisation d'objets, de pièces de rechanges (voir nos réalisations), vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner dans la création d'objets 3D et au-delà vers des projets de domotique ? Rejoignez le Club !

Renseignements, contact, actualités : www.plourin.fr - Tél. 02 98 04 37 44.

/ BIBLIOTHÈQUE /

Ouvert : Mardi de 16h30 à 18h30 - Mercredi de 10h à 12h et 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h30 à 12h.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Dimanche 24 mars : Cyclo, Marcheurs, VTT départ du local à 9h. Consultez le blog : prplourinoise.canalblog.com. Section vélo : Jérôme Pellen au 06 71 81 25 06, Section marche : Marcel Guegantou au 06 13 95 13 18.

/ U.S SAINT ROCH /

Samedi 23 mars : U6/U7 - U8 - U9 -U11 : Voir auprès des responsables.

Dimanche 24 mars : Loisirs : Voir auprès des responsables.

/ CLUB DU BEL ÂGE /

Le Club du Bel Âge organise pour tous ses adhérents ainsi que les anciens et pourquoi pas des nouveaux fêter les 40 ans du club le **18 avril** à partir de 11h30. Inscription jusqu'au **10 avril** contacter Annick MAGUEUR au 02 98 89 50 82 ou Irène THOMAS au 02 98 04 43 96. Présélection belote le **29 mars**. Marche mensuelle à Tréouergat le **5 avril**.

/ TENZORIOU PLOERIN /

L'association du Patrimoine de Plourin a le plaisir de vous annoncer que la 1^{ère} tranche des travaux de la Chapelle Saint Roch est terminée. A cette occasion, toute la population de Plourin est invitée à la Porte Ouverte qui aura lieu le **samedi 30 mars** à 14h30 à Saint Roch. Mr MÉTAYER, qui a dirigé les travaux sera présent. Alice DESTOMBES retracera l'historique de la chapelle et cette Porte Ouverte se terminera par le verre de l'amitié

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h - Samedi : 9h à 11h30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.mairie-plourin.fr. Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : Pour pouvoir voter aux élections européennes du **26 mai**, s'inscrire avant le **31 mars**. L'inscription peut se faire en mairie ou en ligne, service accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.

RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE : Avec l'ouverture d'une télé-procédure, chaque électeur peut consulter sa situation électorale (ISE) et accéder à ce service sur le site Internet : www.service-public.fr (renseignements sur sa commune d'inscription et sur le bureau de vote dans lequel il est inscrit). Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription.

INFORMATIONS PAROISSIALES : Ensemble paroissiaux Noroît et Loc. Maja. **Samedi 23 mars** à 18h : messes à Lampaul-Ploudalmézeau et à Guipronvel. **Dimanche 24 mars** à 10h30 : messes à Ploudalmézeau, Saint-Renan et Plouguin.

Se laisser réconcilier : Journée du Pardon et de la Réconciliation le **samedi 30 mars** de 10h30 à 17h30, église de Saint-Renan : Adoration eucharistique, prière, enseignement, rencontre possible avec un prêtre pour recevoir le sacrement du pardon. Célébration des vêpres à 17h30, suivie de la messe à 18h. Célébrations pénitentielles communautaires : **Mardi 26 mars** à 18h30, église de Saint-Renan, **mercredi 27 mars** à 14h30, église de Ploudalmézeau et **jeudi 28 mars** à 18h30, église de Trébabu.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ : **Judi 28 mars** de 9h à 12h30. Quartiers ou lieux-dits : KEROURC HANT, KERBAOL HUELLA, LIEU DIT KERGASTEL, N1, N3 KERGASTEL, N1 LIEU DIT KEROUNAVAL, LANRINO, T1 BALAN, N3, N1 LIEU DIT KERBAOL, KERNAERET, KERGASTEL, LANN KERGASTEL, N1 LIEU DIT KEROUHANT, N1, N2 TAOUALC H.

FAMILLES RURALES JEUNES DU FOUR : L'Assemblée Générale de l'Association Familles Rurales Jeunes du Four aura lieu le **samedi 30 mars** à la salle Kan Lévéné de Plourin, à 11h30. Cette année elle sera animée d'un souffle nouveau puisque les animateurs proposent un moment convivial avec un repas partagé et des animations toute l'après-midi. Un temps de rencontre ouvert à tous ! Au programme de 12h30 à 16h : Un repas partagé, structures gonflables, une exposition qui présentera ce qui a été réalisé avec les adolescents durant l'année, roulotte à crêpes et jeux de société, projection de photos et jeux d'extérieur. Il sera également l'occasion de mettre en lumière et de valoriser les différents projets menés par les jeunes. De plus cette journée sera l'occasion de s'inscrire aux séjours d'été. Cette année notre Assemblée Générale sera un temps fort pour l'Association et ses jeunes, venez y participer et inviter vos proches.

PISCINE : La saison estivale approche ! Les vacances de Pâques seront l'occasion d'apprendre à nager. La Piscine vous propose des stages de natation du **8 au 12 avril** et du **15 au 19 avril**. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Véronique au 06 76 82 28 22, veronique.for@wanadoo.fr (« La Piscine », 51 Route de Melon, 29840 Porspoder). A très bientôt.

AMNESTY INTERNATIONAL : Organise le **31 mars** une randonnée pédestre. Parcours balisés de 5, 9, 13 km. Départ et arrivée : Centre de loisirs "Les Dauphins" le Croaë, Le Conquet. Départs de 9h à 15h. Petite restauration. Inscription sur place 4€, gratuit pour les moins de 12 ans. Pot de clôture à 17h.

CONCERT : « Mille chœurs pour un regard » Au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie financée par l'Association Rétina France, ce concert organisé par la chorale « Kanerien Gwalarn Uhel » de Ploudalmézeau avec le soutien de la chorale « Étincelles » de Porspoder aura lieu le **dimanche 24 mars** à 16h dans l'église de Tréouergat. La vue c'est la vie, nous sommes tous concernés par ce problème ophtalmologique, aussi venez nombreux soutenir cet événement musical. L'entrée du concert est gratuite mais des paniers seront mis à votre disposition pour recevoir vos dons, sous forme d'espèces ou de chèques et seront entièrement reversés à l'Association Rétina France.

CONCERT LANILDUT : Oreilles curieuses et fans de pop-rock psychédélique, sortez vos agendas ! Invité par l'Amicale Laïque de Lanildut, l'artiste local Julien Magot (Appalache), auteur compositeur interprète, se produira en concert le **samedi 30 mars à 20h30**, à l'Espace Queffelec de Lanildut.

BAGAD AN EOR DU : Le concours de 4ème catégorie se déroulera le **dimanche 24 mars** à Pontivy. Le déplacement s'effectuera en car. Des places sont disponibles pour les membres du Bagad ainsi que leur famille, il suffit de s'inscrire par mail ou par téléphone. bagad.aneordu@gmail.com tél: 07 68 32 86 00.

15e CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE D'ORTHOGRAPHE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE : **Samedi 23 mars** à 14h à Bourg-Blanc. Participation aux épreuves 5€ et gratuite pour tous les scolaires. Renseignements et inscriptions de préférence par mail : championnat.orthographe29@gmail.com ou par téléphone au 02 98 28 32 72.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ : **Samedi 23 mars** de 9h30 à 12h à l'Espace culturel de Saint-Renan. Entrée gratuite ouverte à tous. Organisé par la Maison d'emploi du Pays d'Iroise. Tél : 02 98 32 47 80 – maison.emploi@ccpi.bzh

L'ASSOCIATION EPAL : Basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA. Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés. Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi). Permis B obligatoire. Pour plus de renseignement et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php> A bientôt.

PLUI-H / APPEL À CANDIDATURE : Ateliers participatifs sont ouvert à tous . Venez nombreux ! **Lundi 25 mars** à Saint-Renan (Espace racine), **mardi 26 mars** à Ploudalmézeau (Mairie) et **jedi 28 mars** au Conquet (Salle des renards). Programme : 10h – 2 ateliers PLUI-H : Population et Habitat ou Environnement. 14h – 1 atelier PPI : Paysages emblématiques – Paysages du quotidien. Pour y participer merci de retourner le bulletin mis à disposition en mairie ou sur le site internet : www.pays-iroise.bzh avant le **20 mars** en mairie ou à l'attention de M. Laurent DEROUARD par courrier à l'adresse suivante : concertation-plui@ccpi.bzh ou concertation-ppi@ccpi.bzh. Renseignements : Laurent DEROUARD : 02 98 32 96 59 ou Marie-Charlotte LE ROY : 06 70 49 94 47.

MSA, APPEL À PROJETS JEUNES : Comme chaque année, la MSA organise le concours « Appel à Projets Jeunes : Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans. L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et leur contenu devra viser : à créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton et à faciliter la vie en milieu rural des jeunes. www.armorique.msa.fr ou 02 98 85 79 79.

VIDE GRENIER : **Dimanche 24 mars** la Maison de retraite Alexis Julien de Ploudalmézeau organise un vide grenier de 9h30 à 17h. Entrée gratuite pour les visiteurs. Pour renseignements et inscription : animation@mdr-alexis-julien.com ou au 02 98 48 19 66 / 06 44 36 99 33.

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI :

Actions de la Maison de l'Emploi :

La mission locale : Pour toute personne de 16 à 26 ans (accompagnement socio-professionnel : emploi, santé, logement, ...) du lundi au vendredi sur rendez-vous : 02 98 32 43 05.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : Accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (inscription obligatoire).

Ordinateur Un peu d'R : Mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés à partir de 80€.

Rail Emploi services : Tous les mardis et jeudis de 10h à 12h sur rendez-vous : 02 98 48 01 68.

Compétences clés : En Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur le site : www.pays-iroise.bzh / service à la population /Maison de l'Emploi.

Atelier « je jardine sans produit chimique » : Le **30 mars** : 14h à 17h.

Broyat disponible en déchèterie de Plouarzel, Ploudalmézeau et Plougonvelin : La Communauté propose aux habitants de séparer les branchages et tailles de haies des apports de pelouse. L'objectif : broyer les branchages/branches pour les transformer en copeaux. Ce broyat sera mis gratuitement à disposition des habitants qui désirent pailler leur jardin ou équilibrer leur compost. Une action gagnante pour tout le monde : du broyat disponible et moins de déchets à traiter ! Renseignements : dechets@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter : C'est possible avec la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : Le **23 mars** à Plourin et le **30 mars** à Ploudalmézeau. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Soirée d'information sur la retraite, la prévoyance, la mutuelle avec le RPAM : Rendez-vous salle Toul an Dour à Guipronvel le **21 mars** à 20h pour une soirée à destination des Assistantes Maternelles, gardes à domicile et de leurs employeurs. Gratuit et ouvert à tous. Renseignements : [Rozenn Jaffredou : 02 98 48 99 91 / rpam.sud@ccpi.bzh](mailto:Rozenn.Jaffredou@02.98.48.99.91)

Sant'Iroise : **Théâtre** : Impro infini – Thème : **Vendredi 22 mars** à 20h à l'Arcadie – Ploudalmézeau - Les retraités et jeunes (sur inscription)..

Conférences : **Lundi 25 mars** à 14h30 à Landunvez – L'hygiène bucco-dentaire – Dr Kérvevan.

Lundi 25 mars à 20h à Saint-Renan – Les préventions cancers – Dr Bomerlaere.

Mardi 26 mars à 14h30 à Pospoder – Le bon usage des médicaments à domicile – Professeur Riche.

Jeudi 28 mars à 10h à Plourin – Bien vieillir – La CARSAT.

Ateliers : **Lundi 25 mars** à 9h – Le Conquet – Fabrication produits d'entretien.

Mardi 26 mars à 10h/11h30 – Ploumoguier – Découverte de la sophrologie.

Mercredi 27 mars (matin) – Guipronvel – Ateliers intergénérationnels musicothérapies.

Mercredi 27 mars à 14h – Lampaul Ploudalmézeau – Atelier intergénérationnel Langue Bretonne.

Jeudi 28 mars à 14h30 – Lanrivoaré – Café Séniors.

Renseignements et inscription : service solidarités – CCPI au 02 98 84 94 86.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné ☎ 06 45 74 92 24.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Antenne de Lanrivoaré : Tel/fax 02 98 32 42 32

* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81 * **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12-06 50 42 06 69

* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48

* **Presse locale** : **Ouest France** : Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 mcpellen.of@orange.fr

Le Télégramme : Véronique Le Meur 02 98 89 97 93 v.lemeur@orange.fr

/ MENU CANTINE /

Lundi 25 mars	Mardi 26 mars	Jeudi 28 mars	Vendredi 29 mars
Taboulé Nugget's de blé et dosette de ketchup Haricots beurre Fruit de saison	Chou à l'alsacienne (BIO) Rôti de dinde au romarin Flageolets Yaourt aromatisé	Velouté de légumes à la vache qui rit Axa de bœuf (BIO) (Pomme de terre, sauce bolognaise) Fruit de saison	Salade verte, maïs et mimolette Dos de colin sauce dieppoise Printanière de légumes Éclair au chocolat

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 MARS 2019

Le lundi 18 mars 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception de Monsieur Patrick GELEBART qui a donné pouvoir à Madame Janine PERCHOC et de Monsieur Christophe SAINT-JALMES qui a donné pouvoir à Madame Vanessa MOENNER.
Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

MODIFICATIONS STATUTAIRES de la CCPI :

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la délibération relative à la compétence eaux pluviales qui est prévue aux statuts de la communauté de communes et pour laquelle, le comité de la CCPI a souhaité redonner aux communes cette compétence suite à cette possibilité offerte par la loi. A l'unanimité, le Conseil vote cette modification statutaire.

Groupement de commande pour marché de la cantine :

Le marché groupé de restauration scolaire arrivant à échéance, il est proposé de reconduire celui-ci avec les autres commandes du secteur qui le souhaite. La commune de Plourin étant en charge du groupement de commandes. Accord du Conseil.

Extension de l'école :

Suite à l'appel d'offres d'un des lots pour l'extension de l'école qui n'avait pas été attribué – le lot serrurerie – il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'attribution du marché à l'entreprise A2C de Plouzané suite à son offre qui se monte à 10 319€HT pour la fourniture et pose des rampes d'escalier en inox.

Accord unanime.

Remplacement d'une lampe rue de Pratividec :

Accord unanime pour le remplacement d'une lampe d'éclairage public rue de Pratividec pour un montant de 558,78 € à charge de la commune, 300 € étant pris en charge par le SDEF.

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION de l'année 2018 :

Arnaud SANJOSE, conseiller délégué aux finances présente successivement les comptes administratifs du budget général, celui du lotissement Sainte-Azenor 2 et celui du Krugell sous forme de diaporama.

BUDGET de la COMMUNE :

Les recettes de la section de **FONCTIONNEMENT** se sont élevées à 1 244 323,65 € dont 131 910,89 € en produits de services (cantines – garderie – location de salles), remboursements sur salaires (arrêts maladie – emploi d'avenir). Les dotations de l'État et subventions pour 344 893,45 €, la fiscalité 571 500,85 € (impôts locaux), autres recettes pour 196 018,46 € (locations des immeubles et travaux en régie, vente de terrains hors lotissement).

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 944 781,15 € dont : 251 207,22 € en charges à caractère général (entretien voirie, bâtiments, terrains, achat de carburant, gaz, fuel, électricité, eau, contrats de prestations de service, assurances, entretien du matériel roulant, fournitures scolaires, réceptions dont repas des aînés de la commune, frais de téléphone, d'affranchissement, services bancaires, organismes extérieurs, impôts et taxe foncière.

Les charges de personnel ont été de 412 006,59 €, soit 43,6% du total des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les autres dépenses de gestion d'un montant de 130 920,04 € concernent les subventions aux associations ou aux organismes de regroupement (maison de l'enfance – jeunes du Four, etc...) pour 40 654,32 €, les indemnités des élus et cotisations pour 55 130,15 € et un reversement de 27 292,75 € à la CCPI au titre de la compensation de charges transférées et 7 842,82 € au titre des droits de projection de films et divers licences.

Enfin, les autres charges se montent à 150 647,30 € dont 30 402,72 € en intérêts de la dette (en baisse de 15,2 %/2017) et 94,50 € Réduction de titres et 5 150,08 € en amortissements pour des études et 115 000 € en cessions.

Il en ressort un résultat de **299 542,50 €** contre 307 440,00 € en 2017 et 263 209,00 € en 2016 (différence entre les recettes de 1 244 323,65 € et dépenses de 944 781,15 €)

Au niveau des INVESTISSEMENTS :

Les recettes de l'exercice se sont montées à 638 167,81 € et les dépenses à 759 452,88 €, ce qui conduit à un déficit de 121 285,07 € qui s'explique pour partie au fait que des subventions destinées à financer des investissements n'ont pas été perçues sur l'exercice alors que les travaux sont terminés et que la commune n'a pas emprunté pour financer ces investissements.

Les différentes dépenses concernent le remboursement du capital des emprunts pour 157 864,00 €, les travaux sur bâtiments communaux de 89 385,02 €, les travaux d'éclairage public pour 68 822,32 €, l'achat de matériel et mobilier pour 6 304,62 €, les travaux en régie et divers pour 30 016,99 € et le report du déficit 2017 de 338 042,92 €, travaux de voirie pour 68 633,01 €, les frais d'études pour 384,00 €

Les recettes se montent à 638 167,81 € qui se décomposent ainsi : affectation du résultat N-1: 307 440,19 €, subventions : 156 205,79 €, cessions de terrains pour 115 000,00 €, FCTVA et Taxe d'aménagement : 54 141,75 €, opérations d'ordre pour les amortissements : 5 150,08 €, et cautions reçues : 230,00 €.

La synthèse du compte administratif 2018 avec reprise du déficit d'investissement de 2018 de 338 042 € donne le résultat suivant :

FONCTIONNEMENT :	Dépenses :	944 781,15 €	-	Recettes :	1 244 323,65 €	-	solde :	+ 299 542,50 €
INVESTISSEMENT :	Dépenses :	759 452,88 €	-	Recettes :	638 167,81 €	-	solde :	- 121 285,07 €
TOTAL	Dépenses :	1 704 234,03 €	-	Recettes :	1 882 491,46 €	-	solde :	178 257,43 €

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement sont de 740 473,60 € et en recettes de 487 040,00 €.

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION de l'année 2018 du LOTISSEMENT Sainte-Azenor (rue du Goëlo) :

Monsieur Arnaud SANJOSE présente le compte administratif 2018 présentant un solde de clôture excédentaire en fonctionnement de 247 740,18 € et en investissement de 0€ puisque l'ensemble des lots ont été vendus en 2017. Par contre, le budget ne pourra être clos que lorsque l'opération sera terminée prévue d'ici la fin de l'année (travaux autour de la pompe de relevage restant à terminer). Au niveau de la section d'investissement, le résultat de clôture est de -36 627,21 € dû à la variation du stock. Affectation du résultat proposé de 211 112,67 € dans les sections respectives, soit 247 739,88 € en fonctionnement et -36 627,21 € en investissement.

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION de l'année 2018 du LOTISSEMENT du Krugell :

Monsieur Arnaud SANJOSE présente le compte administratif 2018 : fonctionnement de 6 920,00 € correspondant aux frais de géomètre et en investissement de + 6920,00 € en variation de stocks. Il est proposé de reporter les résultats respectifs.

Puis, il se retire et donne la présidence de l'assemblée à Marie-Christine LE GOFF, première adjointe.

Les comptes administratifs du budget général et des lotissements sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées (14 voix pour, Monsieur le Maire s'étant retiré conformément à la réglementation).

Monsieur le Maire demande que le conseil approuve les **comptes de gestion du Centre des Finances Publiques** qui sont identiques aux comptes administratifs de la commune : Accord unanime.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2018 :

Accord unanime pour affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement du budget communal soit 299 542,50 € à la section d'investissement pour le budget 2018 et idem pour les budgets lotissements tels que proposé précédemment.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 2145.